



Présents :

Autres présences : MM. FAUCHEUX Sébastien et LANDFRIED Denis, Mmes JOUIS Anne, MALBEAU Solène et BIGOT Angélique

Absents excusés : M. Grasset Pascal

Ordre du jour

1. Point sur l'arrivée du nouveau chargé de communication
2. Programmation « Terrasse en Fêtes »
3. Programmation « Loir en Fête »
4. Animation « Par Au-Delà Les Villages »

CHARGE DE COMMUNICATION

A partir du 27 juin, l'équipe administrative retrouvera une organisation plus fluide avec l'arrivée de Laurent Blin. En poste depuis plusieurs années sur une commune de la Sarthe, il participera aux missions liées à la communication, la programmation culturelle et les actions numériques.

LES TERRASSES EN FETE

Les associations et restaurateurs ont été sollicités pour tenir un stand buvette et alimentaire afin d'apporter du service sur la place des Terrasses lors des événements estivaux.

Pour maintenir une équité, les associations n'ayant jamais participé sont prioritaires.

4 associations seront donc représentées et, sans réponses positives des restaurateurs, des Food trucks proposeront leurs services.

1er juillet : Buvette : L'aventure Musicale / Food truck : Placido

22 juillet : Buvette L'Union de Gouis : / Food truck : O coin Sushi

05 août : Buvette : Les Voix de Chambiers / Food truck : Tiramisus et Lasagnes

19 août : Buvette : Le Don du sang / Food truck : Super Green

Un mail reprenant le déroulement de la manifestation sera envoyé aux prestataires

La commission valide la proposition



LE LOIR EN FETE

La manifestation ayant lieu le samedi suivant le 14 juillet, cette année la date du 16 juillet a été validée. Les différents prestataires ont répondu favorablement à nos demandes de disponibilité et à nos devis. La commission a retenu les intervenants suivants :

- G-Live pour l'installation et l'animation musicale
- EquipAction pour le spectacle artistique thème Pirates
- HTPYRO pour le feu d'artifices avec le choix de la bande son « Brin de Folie »
- L'amicale des pompiers pour la tenue de la Buvette

Pour la partie alimentaire, il va être proposé à l'association des commerçants la tenue d'un stand, à défaut des Food truck seront sollicités.

En parallèle, le terrain appartenant à l'association des Boers, le président sera sollicité pour nous autoriser l'accès à cet espace le temps de la manifestation. Angélique Bigot s'engage à se rapprocher de lui avant de signer les contrats.

La commission valide la proposition et Denis Landfried sera l'élu référent sur cet évènement.

PAR AU-DELA LES VILLAGES

Suite à la reprise en régie de l'Office de Tourisme par la communauté de Commune, l'OTALS a décidé de maintenir une activité indépendante d'évènementiels.

Nous avons été sollicités pour mettre en place l'animation « Par Au-delà les Villages » très populaire sur notre territoire.

Afin de proposer un calendrier riche pour cette période estivale, la date du jeudi 11 août a été retenue.

La projection et les lieux sont en étude pour la mise en place des festivités.

La commission souhaitant privilégier la rue Saint Pierre, nous attendons les conseils techniques de notre prestataire sur la faisabilité d'un tel lieu.

Angélique Bigot va contacter l'association des commerçants afin de connaître leur opinion sur le choix du lieu mais également sur les ouvertures des acteurs économiques pendant cette période, afin d'harmoniser l'offre sur ce soir de fête.

La commission propose une réunion de présentation sur ce sujet avec les différents membres du conseil

Sans autre question, la séance est levée à 20h30